

À Elbeuf, la Cité éducative, créée en 2022, repart pour les trois prochaines années



Le collège Mandela est le chef de file de la Cité éducative. Paris Normandie

La Cité éducative permet de financer les projets pour les 0-26 ans dans les quartiers prioritaires, avec un accompagnement de l'État. Elbeuf en bénéficiera à nouveau jusqu'en 2027.

Elles sont six Cités éducatives dans le département de Seine-Maritime et celle d'Elbeuf est l'une d'elles. Le renouvellement de ce dispositif, qui court sur trois ans, sera soumis au conseil municipal qui se réunira ce mercredi 3 décembre.

« La Cité éducative existe à Elbeuf depuis 2022, rappelle Catherine Vautier, chef de projet édu-

catif global à la Ville. Elle permet de financer des projets pour les 0-26 ans du quartier prioritaire. C'est une aide qui intervient dans des domaines variés : la santé, l'insertion, la parentalité... »

220 000 € par an

L'enveloppe dédiée à la Cité éducative est de 220 000 € par an. Elle est abondée par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère chargé de la Ville, et d'autres financeurs tels que les collectivités territoriales, la Caisse d'allocation familiale...

Elle a permis, par exemple, de renforcer le Programme de réussite éducative au collège Mandela, chef de file du dispositif, avec une quarantaine de suivis supplémentaires d'élèves repérés en difficultés. Autre exemple, le renforcement d'Anim'Kids, qui propose des activités sportives, culturelles et ludiques aux écoliers sur le temps périscolaire.

Conseil municipal, mercredi 3 décembre, en mairie, à 18 h 30.